

Réf: Dossier 200658

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « CUIRASSE AUTO »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2  
NON LOIN DE LA MOSQUEE AN NOUR, Lot 03, Ilot 01

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Mars 2023, et enregistrés au CEPICI le 16 Mars 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CUIRASSE AUTO »

Objet : LA LOCATION, LA VENTE ET L'ENTRETIEN DE VOITURE, LA VENTE DE TOUT ACCESSOIRE DE VOITURE.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL : L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY RIVIERA 2  
NON LOIN DE LA MOSQUEE AN NOUR, Lot 03, Ilot 01

Dirigeant(s) M KOUADIO SAINT-PATRICK FERMAT  
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-03950 du 05/04/2023 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°27687/GTCA/RC/2023 du 05/04/2023

